

# Rongeurs aquatiques

## Rongeurs aquatiques

Les rongeurs aquatiques (ragondins et rats musqués) sont responsables de fortes nuisances pour les milieux aquatiques ainsi que pour les activités agricoles de polyculture élevage.

Ces nuisances se traduisent par l'érosion/effondrement des berges, la fragilisation des ouvrages hydrauliques, la destruction des zones de frayère\*, un impact sur la biodiversité, des dégâts aux cultures, la transmission de zoonoses\*\*, etc.

De plus, leur présence constitue un risque sanitaire en termes de santé publique puisqu'ils sont vecteurs/porteurs de la leptospirose, maladie pouvant être mortelle pour l'Homme. L'importance de la leptospirose sur le plan économique est loin d'être négligeable puisque cette affection est responsable chez les vaches d'avortements et de chute de production laitière.

Aussi, dans le but de limiter ces nuisances et dégâts occasionnés sur le territoire de l'intercom, Pré-Bocage Intercom a lancé des opérations de régulation par piégeage des populations présentes sur l'ensemble du territoire.

C'est la FREDON de Basse Normandie qui est chargée d'animer et de coordonner cette mise en place sur l'ensemble du bassin versant de la Vire et d'en assurer le suivi.

La communauté de communes de Pré-Bocage Intercom a mis en place en 2019 un programme de lutte contre les rongeurs aquatiques à l'échelle du territoire de l'intercommunalité.

## Définitions :

\* Frayère : lieu où les poissons déposent leurs œufs

\*\* Zoonose : maladie infectieuse des animaux vertébrés transmissible à l'être humain (ex : la rage)



## Politique de lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le territoire de PBI

***La lutte collective, qu'est-ce c'est ?*** : Il s'agit de lutter contre les rongeurs aquatiques invasifs et envahissants que sont les ragondins et les rats musqués. Ils transmettent des maladies graves aux humains et aux animaux et ils détériorent les berges et attaquent les cultures.

***Où ?*** : Sur toutes les communes de la communauté de communes de

## Pré-Bocage Intercom

**Comment ?** : Par piégeage, à l'aide de cages-pièges mises à disposition des volontaires. Des gants et sacs d'équarrissage sont également fournis pour la protection des piégeurs et le transport des cadavres vers le dispositif d'équarrissage. La FREDON Normandie fournit tout l'équipement nécessaire et les formations en cas de besoin

**Qui ?** : Toutes les personnes qui souhaitent participer au dispositif, pas besoin d'être piégeur agréé  
Si vous avez des problèmes de rongeurs mais que vous ne vous sentez pas l'âme d'un piégeur, contactez Déborah EUDES, l'animatrice de la FREDON Normandie, qui vous mettra en relation avec un piégeur du réseau

**Financé par qui ?** : La communauté de communes Pré-Bocage Intercom.

Ce dispositif est gratuit pour les piégeurs qui participent. Ils peuvent bénéficier d'une indemnisation pour leurs captures à hauteur de 3,5€ par rongeur capturé et équarri.

**Comment faire pour participer ?** :

contactez FREDON Normandie

## Points de collecte des rongeurs aquatiques

- Villy-Bocage : dans la cour de la mairie, à côté du bâtiment des services techniques
- Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Éventé) : dans l'entrée du bâtiment des services techniques, route de Saint-Lô
- Dialan-sur-Chaine (Jurques) : dans l'entrée de la station d'épuration, lieu-dit Le Pissot
- Bonnemaison : sur la place de la mairie

[Bilan 2020](#)

## Contact



Mme Déborah EUDES

FREDON Normandie

1 Rue Léopold Sédar Senghor

14460 Colombelles

[deborah.eudes@fredon-normandie.fr](mailto:deborah.eudes@fredon-normandie.fr)

[02 31 46 96 56 FREDON](tel:0231469656)

[06 84 88 55 24 FREDON](tel:0684885524)

[Site officiel de la FREDON](#)